

Recherche et innovation



Le partenariat

L'UPPA met à disposition des entreprises et des collectivités son vivier de **compétences et d'expertise** ainsi que son parc instrumental performant au travers de plusieurs **types de partenariat** : la collaboration de recherche, la collaboration CIFRE, l'accès aux équipements spécifiques, la prestation de service ou encore la mission d'expertise d'un doctorant. Un partenariat à la carte du projet d'innovation de l'entreprise. Ainsi plus d'une centaine de contrats sont signés par an pour un CA de 3,5 M€ en moyenne.

Le transfert de technologies et la création d'entreprise

L'UPPA lui a confié la gestion des activités de valorisation la recherche et de transfert de technologies de ses laboratoires à la **SATT d'Aquitaine** et s'appuie sur **l'Incubateur régional Aquitain IRA** pour valoriser ses résultats dans la création d'entreprise.

- * 32 familles de brevet
- * 12 dépôts APP (protection de logiciel)
- * 4 licences actives
- * 23 créations d'entreprises soutenues par UPPA en 10 ans dont 2 Start up issues de la recherche de l'UPPA incubées par le dispositif IRA